

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. **OBJET DU MARCHE**

AMENAGEMENT D'UN BIKE PARK – PARC DES CHAUMES – 89200 AVALLON

3. **ALLOTISSEMENT – TRANCHES**

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

4. **PROCEDURE DE PASSATION**

Marché public de fournitures et travaux passé selon procédure adaptée
(article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

5. **LIEU D'EXECUTION :**

VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE le 20 avril 2018 à 10 h 00 sur place

Parc des Chaumes – Avenue du Parc des Chaumes – 89200 AVALLON
(face au gymnase Gazillo).

6. **VARIANTES ET OPTION (prestation supplémentaire)**

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option (prestation supplémentaire) n'est prévue.

7. **DUREE DES TRAVAUX**

SIX semaines calendaires maximum à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Le candidat peut proposer un délai inférieur.

8. **DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX**

Mai 2018

9. **DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. **JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :**

Détail figurant au règlement de la consultation.

11. **CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques.....50 points
- Note méthodologique et valeur technique50 points

13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Services Techniques Municipaux de la Ville d'Avallon – Bernard RAPPENEAU
Tél. 03.86.34.93.25 – e-mail : bernard.rappeneau@ville-avallon.fr

14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Commande publique
37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17
e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention
AMENAGEMENT BIKE PARK – ne pas ouvrir

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique
<https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2018BIKEPARK

15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Vendredi 04 mai 2018 à 12 h 00

16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

09 avril 2018
